

Le Dauphiné Libéré - Dimanche 18 Octobre

Soirée littéraire à la bibliothèque



Avec Robert Piccamiglio, une agréable soirée où l'on ne regarde pas sa montre.

Le DL/HS

Robert Piccamiglio, écrivain et poète, est venu lire des extraits de son dernier ouvrage "Maudites comédies", forme théâtralisée de 13 nouvelles extraites de "Chroniques des années d'usine" à paraître aux éditions Encre et Lumière.

Ancien ouvrier de l'entreprise SNR, où il a travaillé 35 ans, Robert Piccamiglio a construit cette œuvre à partir de son expérience. Il est aussi l'auteur de recueils de poésie et de romans.

Une description des différentes étapes de la vie journalière en usine où chaque geste, chaque vêtement, chaque machine, chaque homme nous donne l'impression d'être présent tout au long de la lecture.

La vie en dehors de l'usine, le père bûcheron, la mère au

foyer, les silences profonds de la fatigue, l'argent, la mort sont décrits avec justesse et beaucoup de poésie.

Cet ouvrage devrait paraître en tête de gondole dans les librairies, comme le sont les livres d'auteur. Toutes les bibliothèques communales peuvent communiquer ce message à leurs adhérents.

Une vente de livres aura lieu à la salle polyvalente le vendredi 20 novembre entre 16 et 18 heures et le samedi 21 novembre entre 10 h 30 et 17 heures. Ceux qui le désireront pourront acquérir "Maudites comédies" à cette occasion.

Un ouvrage à recommander et un grand merci aux organisateurs.

Henric SZYMANSKI

LE SAPPÉY

Le Messager - Jeudi 19 Novembre

Décorations et repas des aînés pour le 11-Novembre



Après lecture des correspondances d'anciens combattants par les élèves, le maire remet la médaille à G.-D.Laverrière.

Au cours de la cérémonie, en présence de Jean Thomason, président de la section AFN, du maire de Vovray, d'élus et du public, le maire, Pierre Gal, a médaillé Christophe-Daniel Laverrière,

porte-drapeau depuis plus de 14 ans. En clôture, un vin d'honneur a été offert à la salle des fêtes où se rassemblaient les aînés pour le traditionnel repas du CCAS et de la municipalité. Y.G.

Nouvel éclairage pour l'église



Il y avait beaucoup de monde vendredi soir pour l'inauguration du nouvel éclairage de l'église. Pierre Gal, le maire, les élus et Gilles Pecci, président de la CCPC, ont présenté un édifice superbement mis en valeur et brillant de mille feux. L'éclairage cumule toutes les techniques modernes concernant les économies d'énergie tout en revalorisant le patrimoine. □

Le Dauphiné Libéré - Lundi 23 Novembre

Du monde au repas de la bibliothèque



Annie Buchez, présidente de la bibliothèque, a salué le succès de cette manifestation où les Sappiard étaient en nombre. Elle a également félicité l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée et remercié Elodie Canova, l'institutrice, le maire Pierre Gal ainsi que la Municipalité. L'apéritif a été offert par les parents d'élèves. La recette de la manifestation sera consacrée à l'achat de nouveaux livres pour les écoles du Sappey et de Vovray-en-Bornes. Le DL/M.S.

Réussite totale du repas de la bibliothèque



Parents, enfants et amis ont comblé les espérances d'A. Buchez qui se fait beaucoup de souci pour sa bibliothèque.

Pour Annie Buchez, présidente de la bibliothèque, cette manifestation est un succès. Elle remercie Elodie Canova institutrice, la municipalité, les parents d'élèves, qui ont offert l'apéritif, ainsi

que tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée, et dont la recette sera consacrée à l'acquisition de livres pour les écoles du Sappey et de Vovray-en-Bornes. Y.G.

MENTHONNEX-EN-BORNES

Le Dauphiné Libéré - Mercredi 7 Octobre

Bonne affluence pour le repas de l'ADMR



L'association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) a organisé son repas annuel, à la salle des fêtes. Reçus par le maire, Guy Démolis, les invités ont été salués par le premier magistrat de la commune, qui a souligné l'utilité de cette association qui vient en aide aux familles sur tout le canton. Christian Challande, président de l'ADMR, a félicité tous les bénévoles impliqués dans l'association, l'ensemble des élus, venu soutenir cette action, ainsi que le Conseil général, la CCPC et les mairies pour leurs subventions. Le DL/MS

Le Dauphiné Libéré - Samedi 14 Novembre

Un hommage commun



Les communes de Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret organisent toujours des cérémonies communes pour le 11 Novembre. Les élus et un public nombreux se sont retrouvés aux monuments aux morts de Menthonnex pour un hommage aux morts de 14/18. Guy Démolis, le maire, a égrené la liste des poilus tués durant le conflit. Le DL/Maurice SUBLET

SAINT-BLAISE

Le Messager - Jeudi 19 Novembre

L'automne fêté comme il se doit

Le comité des fêtes ainsi que l'association de chasse ont organisé une grande Fête de l'automne ce dimanche. La foule nombreuse a envahi les stands autour desquels était servi un vin chaud. Un peu plus loin, une équipe de Saint-Blaise en Fête s'affairait autour de la broyeuse à pommes et déversait les fruits concassés dans un pressoir d'où sortait un excellent cidre frais. Les châtaignes grillées étaient offertes gracieusement à la consommation. En attendant le repas, soit deux sangliers de 40 kg chacun préparés par ces bénévoles, les 90 convives ont profité des retrouvailles pour apprécier ces bonnes choses, en présence de madame le maire et des deux présidents des associations.

Y.G.



Accordons nous un instant de pose pour la photo... avant de passer à table !

Le Dauphiné Libéré - Mardi 24 Novembre

Les aînés fêtés



C'est le maire Christine Mégevand qui a accueilli les participants au nom de la municipalité et le CCAS. Plus de 40 personnes étaient présentes. Le maire a salué la doyenne Mme Mesot 89 ans et Mme Lachavanne 88 ans, excusant Juliette Cusin 95 ans et Albert Vesin 93 ans. Cet excellent repas était préparé par Laurent Rey. Il est possible qu'un rapprochement se fasse avec le club de Cernex pour partager des activités communes. Le DL/M.S.

Les aînés accueillis par la municipalité et le CCAS



Les aînés autour du maire C.Mégevand qui est auprès de Gilbert Rey, dont le fils, Laurent, a préparé le repas.

Le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes a réuni 40 personnes. Christine Mégevand, par un mot de bienvenue, a salué la doyenne, Mme Mesot, 89 ans, ainsi que Mme Lacha-

vanne, 88 ans, excusant Juliette Cusin, 95 ans, et Albert Vesin, 93 ans. Elle a expliqué l'idée de rencontre avec le club de Cernex pour partager des activités et une sortie mensuelle. Y.G.

VILLY-LE-BOUVERET

Le Dauphiné Libéré - Samedi 14 Novembre



VILLY-LE-PELLOUX

Le Dauphiné Libéré - Vendredi 6 Novembre

Exposition Art-Diaf



L'exposition Art-Diaf, organisée par Jean Kerdreux, a tenu toutes ses promesses. Les huiles, les acryliques, les sculptures, les aquarelles réalisés en majorité par des artistes locaux, ont donné une homogénéité à cette manifestation et mis en valeur les progrès. Les aquarelles de Jean Kerdreux ont toujours autant de succès. Le verre de l'amitié offert par la municipalité et les artistes a clôturé ce vernissage. LeDLH.S.

Vovray-en-Bornes

Le Dauphiné Libéré - Mercredi 21 Octobre

La nouvelle mairie inaugurée



Les personnalités s'étaient déplacées en masse pour célébrer l'événement. Le DLM.S.

Xavier Brand, maire de la commune, et le conseil municipal, ont reçu les parlementaires du département, Bernard Accoyer en tête, le sous-préfet, les élus de la CCP. Ce sont les officiels de rigueur pour un événement d'importance car après bien des péripéties, le ruban de la nouvelle mairie vient d'être coupé.

Historiquement, le bâtiment restauré (ancien presbytère) avait vu le jour en 1874 et sa construction avait déjà à l'époque suscité des conflits entre les habitants pendant de nombreuses années.

Sa réhabilitation était un projet vieux de 15 ans et émanait de l'ancien maire, Bernard Broisin, la mairie de

l'époque étant trop exigüe.

En 1993, un projet mandaté par le district de Cruseilles tombe à l'eau pour cause de priorité budgétaire.

Un projet freiné

En 2003, les bâtiments redeviennent compétence communale. En 2004, l'équipe municipale reprend le dossier, un nouveau projet et approuvé par la quasi-majorité du conseil, mais comme le souligne le maire, « quelques habitants de la commune s'opposent au projet ».

« Un premier permis de construire accordé en juin 2005 est attaqué par une association créée à cet effet », poursuit le maire. « Le conseil décide de tenir compte de ces remarques et

contacte des personnes compétentes et habilitées en la matière un permis modificatif est déposé en 2006 et accordé. Même si ces désagréments nous paraissent loin aujourd'hui, ils ont été un frein au projet et ont engendré des coûts supplémentaires. »

Finalement, le bâtiment est terminé et adapté aux besoins de la commune. La paroisse possède une salle à disposition, trois appartements occupent la partie supérieure, les loyers accompagnent le financement.

L'ensemble revient à 846 999,38 €, la commune a emprunté 385 000€ le montant total des subventions est de 439 879,00€.

Maurice SUBLET

Le Messager - Jeudi 22 Octobre

Inauguration de la nouvelle mairie

C'est entouré des parlementaires, élus du département et du sous-préfet que le maire, Xavier Brand, a retracé brièvement l'histoire de la mairie après avoir excusé Jean-Loup Galland, conseiller général, retenu au congrès des sapeurs-pompiers à Saint-Étienne.

Érigé en 1874, le bâtiment abritait le presbytère. L'ancien maire, Bernard Broisin, avait très vite compris la nécessité de transformer ce bâtiment plutôt qu'officier dans un local exigü, les réunions de conseils se tenant à la salle polyvalente. Le transfert des compétences aux communes en 2003 motivera définitivement l'équipe



Au cours de l'allocution du maire, avec les parlementaires, sénateurs et représentant de l'État.

en place qui se heurtera cependant à une attaque en règle du permis de construire finalement obtenu début 2006. En urgence, elle partira à la chasse aux subventions (439 879€ soit 52 % du coût total du marché qui s'élève à 846 999€).

Christian Monteil, président du Département, en rappelant les réformes des collectivités, remerciait les maires qui préservent et respectent les liens avec le conseil général. Bernard Accoyer saluait ces mises en cohérence pour garder l'emploi et le niveau de vie et précisait qu'à la sortie, le payeur reste le contribuable.

Yves Gal

Le Messenger -
Jeudi 24 Septembre

Risques en montagne

Salève : une année très meurtrière

SECOND MASSIF LE PLUS DANGEREUX DU DÉPARTEMENT, le Salève paie cette année au prix fort une fréquentation en constante augmentation. Explications.

Page 11

Le Salève, paradis des randonneurs, a déjà fait six morts cette année

Depuis une vingtaine d'années, jamais le Salève n'avait été le théâtre d'autant d'accidents mortels. Tentative d'explications.

À force de l'avoir toute la journée sous les yeux, on imagine que le Salève est une montagne sans danger, un site idéal pour les randonneurs amateurs de nature, les promeneurs du dimanche et les aficionados de barbecues familiaux. Si le massif est effectivement tout cela et bien plus encore, il est aussi et surtout une montagne, avec tous les dangers liés à cet environnement particulier...

Les risques sont d'autant plus accentués ici par une façade Nord-Ouest (celle qui regarde Genève) particulièrement abrupte et riche en falaises. Avec le nouvel accident mortel d'un parapentiste à proximité du téléphérique le 9 septembre dernier, le total des décès sur ce massif en 2009 se monte à six morts, un triste record qui dépasse de loin les statis-

tiques habituelles en matière.

Selon les chiffres publiés par le Comité de secours en montagne du Salève (CSMS), ce massif est en général le théâtre d'un à deux accidents mortels par an - la plupart du temps des randonneurs ayant fait une chute -, excepté pour l'année 2004 où il y a eu cinq morts (trois d'entre eux étaient décédés dans le crash d'un avion de tourisme sur le massif). Hormis l'accident du parapentiste, tous les décès de cette année ont pour cause l'aspect escarpé de ce massif : accident de chasse en janvier (coup de fusil parti à la suite d'une glissade), chute de deux randonneurs genevois en mars et en avril, accident mystérieux d'un couple étranger à la région depuis le sentier des Bûcherons en juin. À ce propos, Pierre Cusin, le président du syndicat mixte du Salève (SMS) qui regroupe les vingt communes du massif et a notamment en charge le balisage des sentiers, rappelle un fait



Site idéal des amateurs de balades, le Salève reste une montagne, avec tous les risques liés à ce milieu spécifique.

peu connu : « Après le Mont Blanc, le Salève est la deuxième montagne la plus mortelle de Haute-Savoie ! »

Conscient du problème, le SMS veille à ce que les itinéraires dont il a la charge soient bien balisés et sécurisés dans les secteurs plus délicats. Le principal problème vient des nombreux itinéraires « sauvages » créés par des particuliers pour sortir « des sentiers battus ». Souvent mal balisés et peu sécurisés, ils présentent de réels dangers pour des personnes

non aguerries à la pratique d'une montagne sportive. Pour tenter de limiter au maximum les risques, le SMS, en accord avec le Club alpin d'Annemasse et le CSMS, a installé des panneaux prévenant du danger à l'entrée de ces itinéraires qui croisent parfois des sentiers balisés ouverts au grand public. Mais ces avertissements pourtant clairs n'empêchent pas les gens de s'aventurer sur des itinéraires périlleux. Ainsi, le couple décédé en juin 2009

s'est engagé sur le sentier des Bûcherons malgré les avertissements « vertigineux », « stop » et « danger », peints en rouge sur la paroi à l'entrée de ce cheminement.

Au-delà de ces itinéraires risqués, même les sentiers officiels peuvent s'avérer dangereux en cas de mauvaises conditions climatiques (pluie, gel, vent fort, etc.). Un randonneur expérimenté s'est trouvé cette année sur le sentier de la Corratierie - superbe mais vertigi-

neux - alors qu'un vent soudain précédant l'arrivée de la pluie s'était levé. Poussé vers le vide par ces bourrasques, il a pu quitter la partie dangereuse du sentier en avançant avec un maximum de prudence. 500 mètres plus loin, il a croisé un couple de retraités montés avec le téléphérique qui faisaient une balade digestive sur le sommet. Sans aucune conscience du danger présenté par ce vent sur un sentier escarpé, ils se dirigeaient tranquillement vers la Corratierie. Sans la mise en garde du randonneur qui leur a conseillé de rester sur les alpages, ils auraient sans doute mis leur vie en danger.

Il faut donc encore et encore répéter que ce cher Salève, que l'on croit connaître par cœur, reste un massif qui peut s'avérer dangereux. Avant de partir en balade, il convient de choisir des itinéraires adaptés à ses capacités, de se renseigner sur la météo et de ne pas jouer les aventuriers, car il arrive que la montagne ne pardonne pas certaines erreurs... Dominique Ernst

Des secours rapidement mobilisables en cas de besoin

Selon Patrick Ribes, lieutenant au peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) d'Annecy, le Salève possède une caractéristique qui lui est propre : « C'est un massif très escarpé », indique-t-il. Pour y pratiquer la randonnée pédestre, il convient donc « d'être quand même un peu expérimenté ».

Pas de psychose toutefois : « Le nombre d'accident augmente si la fréquentation du massif augmente, rien de plus ».

Côté secours il existe un Plan départemental de secours en montagne, placé sous la responsabilité du préfet, qui est appliqué en

cas de besoin, et permet de déterminer les moyens et les personnels sollicités pour l'intervention.

Au niveau technique, c'est l'hélicoptère de la sécurité civile de Meythet qui intervient dès l'appel du Codis (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours), avec, selon les circonstances du moment, l'hélicoptère de gendarmerie de Chamonix qui peut être également sollicité.

Au niveau humain, secouristes et sapeurs-pompiers de montagne sont en première ligne, de même que la gendarmerie et les sociétés de secours. C'est le cas du Comité de



secours en montagne de Collonges-sous-Salève dont les 24 bénévoles peuvent intervenir à tout instant. « Nous sommes équipés de quatre "bips" : on nous sollicite car nous connaissons parfaitement le terrain », explique le vice-président Robert Dabouret. De nuit ou par temps de pluie il n'y a pas meilleure que ces fins limiers du Salève.

Enfin, toujours selon le lieutenant Ribes, les secours suisses eux ne sont pas sollicités « sauf en cas de grosse catastrophe », explique P. Ribes.

Site référence pour le secours en montagne, le Salève avait été choisi en 2008 pour l'exercice (annuel) départemental de secours en montagne. P.V.

Partir en toute sérénité : quelques conseils de prudence élémentaires

C'est une évidence qu'il convient de rappeler : malgré son apparente bienveillance, le mont Salève possède aussi sa part de risques, inhérents à chaque massif de montagne. Et comme sur chaque site de ce type, les conseils d'une pratique en toute sécurité ne sont jamais de trop : être bien chaussé, bien sûr et en pleine possession de ses moyens physiques. Mais pas seulement comme le rappelle le lieutenant Ribes PGHM Annecy qui prodigue quelques conseils de base avant de s'engager sur un tel secteur : « Tout d'abord bien se renseigner

sur l'itinéraire emprunté ; ne pas non plus juger de ses capacités ; quant à la météo il faut s'y adapter. » Et même si selon lui « les gens sont plutôt prudents », on ne répète jamais assez ces règles fondamentales. « D'ailleurs, si on sort des sentiers balisés, il vaut mieux connaître le secteur », ajoute-t-il.

Pour le vice-président du Centre de secours en montagne du Salève Robert Dabouret, quelques conseils simples mais de bon sens suffisent : « Ne pas partir seul si possible ; indiquer son itinéraire à quelqu'un d'autre avant de partir et enfin partir quand les conditions météorologiques sont bonnes. »

Tout en ayant évidemment à l'esprit que celles-ci évoluent rapidement en montagne.

Enfin, au Club Alpin Français (CAF) d'Annecy, Pierre Ruard explique que tout marcheur devrait avoir son sac à l'intérieur duquel se trouveraient « une carte, une boussole, pourquoi pas un altimètre, de l'eau, de l'alimentation et des vêtements adaptés. Notamment contre le vent car le plateau du massif du Salève est très exposé. » Aux pieds ? « Il est nécessaire d'avoir des chaussures qui tiennent la cheville. Un accident est si vite arrivé... »

Par ailleurs, comment ne pas évoquer le

téléphone portable : « Il faut vivre avec son temps. C'est un outil très important qui a prouvé son utilité... à condition de s'en servir à bon escient. » Autrement dit : sans en abuser...

Enfin, Pierre Ruard tient à préciser un élément important pour les pratiquants de via ferrata au Salève : « Deux sont réputées : une "vraie" (NDLR : la Jacques Reclavier, au-dessus de la chartreuse de Pomier) ; et une autre située au-dessus des rochers d'escalade de Collonges. Attention à celle-ci qui n'est pas une vraie via ferrata. Il convient de ne pas la prendre à la légère » Parole d'expert ! P.V.

FIER ET USSES

Réunion décentralisée à la Maison du Salève pour les élus de la Communauté de communes



Photo souvenir avec l'équipe du SMS et les élus de la communauté de communes Fier et Usse.

Les élus de la Communauté de communes Fier et Usse (CCFU) ont tenu, mardi, une réunion décentralisée à la Maison du Salève.

François Daviet, président de cette collectivité qui regroupe sept communes (Choisy, La Balme-de-Sillingy, Lovagny, Mésigny, Nonlard, Sallenoves et Sillingy) et compte 16 000 habitants, désirait faire découvrir à ces collègues ce territoire dont la protection et la valorisation sont assurées par le Syndicat mixte du Salève (SMS).

Après une visite de la Maison du Salève, Pierre Cusin et Odile Montant, président et vice-présidente du SMS, ont présenté aux élus les

nombreuses actions menées au Salève.

Le territoire de CCFU possède aussi de modestes sommets avec la Mandallaz et la montagne d'Age. Détail amusant, ces deux chaînons appartiennent géologiquement au Salève, puisqu'ils en sont le prolongement, décalé par deux failles dont la plus connue est celle du Vuache.

Les édiles de CCFU ont été très intéressés par les réalisations au Salève, car ils ont eux-mêmes quelques projets de protection et de valorisation sur leurs montagnes d'Age et de la Mandallaz.

D.E.